



الهيئة العليا للاتصال السمعي البصري  
XOoU eC+++e I zEeUoE eOHΞKΞQ  
Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle

Publié sur *Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle* (<https://www.haca.ma>)

[Accueil](#) > Visite de travail à la HACA de l'autorité de régulation des médias de la République du Cap-Vert

[A](#) [1] [^A](#) [1]

## Visite de travail à la HACA de l'autorité de régulation des médias de la République du Cap-Vert

13 sep 2018

A l'invitation de la Présidente de la HACA, Mme Amina Lemrini Elouahabi, la Présidente de l'Autorité de Régulation de la Communication Sociale (ARC) de la République du Cap-Vert, Mme Arminda Pereira de Barros, accompagnée de MM. Alfredo Pereira, membre du Conseil de l'ARC et Avelino Pires, ingénieur informaticien, a effectué une visite de travail à la Haute Autorité du 10 au 13 septembre 2018.



*La délégation de l'ARC reçue par Mme la Présidente de la HACA à l'entame de la mission*

Cette visite s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations de coopération entre cette jeune institution, qui a effectivement démarré ses activités en 2015, et la Haute Autorité, aussi bien sur le plan bilatéral que dans le cadre du Réseau des Instances Africaines de Régulation de la Communication (RIARC) auquel l'ARC a récemment adhéré.

Au cours de cette visite, la délégation de l'ARC a tenu de nombreuses séances de travail et

d'échange, notamment avec la Présidente de la Haute Autorité Mme Amina Lemrini Elouahabi, avec les membres du Conseil Supérieur de la Communication Audiovisuelle (CSCA) Mmes Rabha Zeidguy et Khadija El Gour et M. Mohammed Abderahim, avec le Directeur Général de la HACA M. Jamal Eddine Naji et le Directeur Général-adjoint M. Abdeljalil Elhammoumi.



*La délégation de l'ARC reçue par la Présidente et quelques membres du CSCA*



*Réunion entre M. Jamal Eddine Naji, Directeur General de la HACA et la délégation de l'ARC*

La délégation de l'ARC, fortement intéressée par l'expérience de la HACA en matières



d'organisation et de fonctionnement, d'élaboration d'études et rapports, de gestion des ressources humaines et de monitoring des contenus audiovisuels, a également tenu des réunions de travail et d'échange d'expériences et d'informations avec des responsables des Départements Etudes et Développement, Infrastructures Techniques et Veille Technologique, Etudes Juridiques, Suivi des Programmes, Systèmes d'Information et Administratif et Financier.



*Réunion d'échanges d'expériences et d'informations entre la délégation de l'ARC et les Département DED et DIT de la HACA*

En marge de sa visite, et sur proposition de la HACA, la délégation de l'ARC a visité les sièges de la SNRT et de Hit Radio à Rabat.

A signaler que l'ARC a été créée en 2011 avec pour missions principales la garantie du droit à l'information, de la liberté de la presse et de la diversité culturelle. Elle est, par ailleurs, chargée d'assurer la liaison avec l'autorité compétente dans le domaine de la concurrence, et le

fonctionnement harmonieux des marchés de l'audiovisuel et de la presse écrite en termes de transparence et d'équité. Le Conseil de l'ARC est composé de cinq (5) membres dont le/la Présidente(e), élu(e) à l'Assemblée Nationale pour un mandat de six (6) ans non renouvelable.

Au terme de sa visite, la Présidente de l'ARC a chaleureusement remercié la Présidente de la HACA pour l'excellente organisation de la mission et les dispositions prises à cet effet, et l'a invitée à effectuer une visite auprès de l'ARC du Cap-Vert dans les meilleurs délais.

---

### **Liens**

[1] <https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B>